



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mars 2019 à 19h30 à la salle étage gare (10 présents, 5 absents excusés ayant donné pouvoir, 2 absents non excusés) avec pour secrétaire de séance : Monsieur Yves RAVET.

Le Conseil Municipal approuve à 15 voix pour le compte-rendu du 18 février 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'adopter la modification du tableau des emplois et de recruter un adjoint technique en remplacement de l'ancien agent en retraite. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 12, article 6411

- ACCEPTE de louer la salle associative aux professionnels de Simandre uniquement suite à plusieurs demandes. PRÉCISE que nos associations simandrines restent prioritaires. FIXE à 40 € la demi-journée + 10 € de chauffage (si besoin) ; 80 € la journée + 20 € de chauffage (si besoin) ; forfait ménage de 100 €/h (en cas de besoin).

- ACCEPTE la revalorisation du taux des indemnités des élus suite à la hausse de l'indice brut terminal de rémunération de la fonction publique appliquée depuis le 01/01/2019. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du BP 2019.

- EMET UN AVIS FAVORABLE à la proposition de la SMACL. AUTORISE Madame le Maire à résilier les deux contrats d'assurance en cours (Groupama et Gan) et SIGNER tout document s'y rapportant.

- VOTE les subventions pour l'année 2019. DIT que la liste des subventions attribuées est annexée à la présente délibération. DIT qu'une somme de 21 000 euros est prévue au compte 6574 du BP 2019

- ACCEPTE la réfection totale de la toiture du hall et de la cuisine de la salle des fêtes vu les infiltrations constatées pour un montant de 14 380 € H.T. avec l'entreprise SAS Alain PIGUET. AUTORISE Madame le Maire à signer le devis et tout document s'y rapportant.

- ENTEND diverses informations et questions :

- Fondation du Patrimoine (bon de souscription).
- Remerciements décès : M. René LIOCHON.
- Visite de Madame la Sous-Préfète le vendredi 26 avril 2019 à 15 heures.
- Journées citoyennes nettoyage fossés (samedi 23 et dimanche 31.03).

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 18 mars 2019 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

